



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



i-Nov concours
d'innovation

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 25/07/2024

FRANCE 2030 : LANCEMENT DE LA 14ÈME ÉDITION DU VOLET I-NOV DES CONCOURS D'INNOVATION DE L'ÉTAT

Se projeter, inventer demain, préparer l'avenir des générations futures font désormais partie de l'ADN de la France. Avec France 2030, l'État mobilise toutes les forces vives françaises afin de poursuivre et accélérer les efforts entrepris depuis plusieurs années pour décarboner notre industrie, transformer notre économie et retrouver notre souveraineté dans plusieurs domaines. Pour contribuer à cette ambition et favoriser l'émergence de grands champions français pouvant prétendre à un développement international, la vague 14 du volet i-Nov des Concours d'innovation est ouverte ce jour. Les candidatures se clôturent le 1^{er} octobre 2024

Hydrogène décarboné, agroalimentaire, santé, mobilités, matériaux de construction et villes durables, métaux critiques ou encore technologies numériques, le volet i-Nov des Concours d'innovation, financé par l'État via France 2030 et opéré par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, est **un dispositif pérenne aux méthodes éprouvées, qui a déjà récompensé 692 lauréats depuis 2017**. Il soutient des projets innovants portés par des start-up et des PME et favorise l'émergence d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité des Concours d'innovation se déclinant autour de 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. Les Concours d'innovation marquent un engagement fort et durable de l'État via des financements, une labellisation et une communication renforcée permettant de soutenir le développement d'entreprises fortement innovantes et technologiques, écoresponsables et œuvrant pour une société plus durable. En amont de la chaîne de valeur des innovations, les concours i-PhD et i-Lab visent à encourager l'émergence et la création de start-up deep tech nées des avancées de la recherche de pointe française.



bpifrance



4 THÉMATIQUES POUR LA 14^{ème} VAGUE DU VOLET I-NOV

Le volet i-Nov cofinance des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 M€ et 5 M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Pour cette nouvelle édition, 4 thématiques sont définies :

- Énergies, ressources et milieux naturels ;
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ;
- Santé
- Numérique

Le périmètre et les orientations retenues pour chacune des thématiques sont détaillées dans le cahier des charges.

**Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 01 octobre 2024
à 12h00 (midi, heure de Paris)**

Toutes les informations disponibles sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

Contacts presse

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - presse@numerique.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - presse@ecologie.gouv.fr

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités - sec.presse.sp@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance - concoursinnovation@bpifrance.fr

ADEME- ademepresse@havas.com

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : <https://bpifrance.fr> | @BpifrancePresse

ADEME - l'Agence de la transition écologique

Nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Plus d'informations sur : <http://www.ademe.fr> | #ademe